

Ville du Robert

N° 3

Trimestriel - Décembre 2012

Bulletin Municipal



INAUGURATION
du marché
du **Vert-Pré**
le 19 décembre 2012



*Le Maire et Conseiller Général,
Alfred Monthieux,
et son Conseil Municipal
vous souhaitent une...*

*Bonne et Heureuse
Année 2013*

Le Conseil Municipal



Alfred MONTHIEUX



2 le mot du Maire

Après une rentrée scolaire réussie, notre Municipalité s'apprête à mettre plusieurs équipements à la disposition de la population et à débattre dans quelque temps sur les orientations budgétaires pour l'année 2013.

Nos finances sont saines. Cependant, nous devons rester vigilants. En effet, la crise économique et financière qui affecte et inquiète le monde entier, y compris les grandes puissances européennes, n'a pas épargné la France dont l'endettement s'est fortement aggravé. L'accumulation de difficultés de toutes sortes nous conduit à faire preuve de prudence, de patience, et à contrôler nos dépenses dans chacun des secteurs d'activités qui nous sont dévolus.

Nous nous sommes résolus à faire ce qui est essentiel, en veillant à réduire nos dépenses de fonctionnement et à investir davantage pour le développement de notre commune, en favorisant l'implantation sur notre territoire d'entreprises créatrices d'emplois.

Cela dit, nous gagnerions à cultiver un esprit d'excellence pour accomplir plus efficacement nos missions, en faisant preuve d'un sens plus aigu du service bien fait, en prenant plaisir au travail et en respectant les délais d'exécution impartis.

En ces temps de crise, de même que les ménages, les communes et les autres collectivités ne peuvent se permettre de vivre continuellement à crédit, au-dessus de leurs moyens.

Le surendettement des ménages et le déficit d'un grand nombre de collectivités ont des effets néfastes sur l'ensemble de la société, car une bonne partie de la population sombre dans la disgrâce.

Au fil du temps qui passe, nous sommes devenus des consommateurs en puissance de toutes sortes de choses, conditionnés comme nous le sommes pour tout recevoir, la quasi-totalité de ce que nous achetons vient de l'extérieur. Nous voilà pris au piège de la société de consommation.

Pourtant nous pouvons nous en sortir en nous orientant concrètement vers l'autosuffisance alimentaire partielle. Cette pratique aurait, par ailleurs, pour effet de lutter contre la vie chère et de résorber en partie le chômage si ravageur. Et puis, pourquoi serions-nous fatalistes ?

La Mer et la Terre nous offrent des possibilités immenses. Alors pourquoi ne pas recourir, de manière organisée et rationnelle, à ces deux véritables matières premières si peu exploitées afin de réaliser un projet de développement qui viserait à atteindre un objectif de production suffisamment important pour satisfaire aux besoins élémentaires de la population. C'est possible ! Faisons-le en mettant de côté nos intérêts de chapelle et nos ambitions personnelles.

Un problème d'actualité a attiré sensiblement notre attention et suscité notre émoi, mais surtout le désarroi au sein des professionnels de la pêche. La pêche, un des secteurs essentiels de l'économie de notre pays, déjà frappée par des mesures de restriction (taille des espèces, cantonnements, normes des embarcations etc.), est désormais interdite sur une zone comprenant la Trinité, le Robert et le François, pour ce qui concerne la langouste, espèce prisée de tous. Cela se traduit par un arrêté pris par le Préfet de Martinique au nom du principe de précaution : « *Attendu que suite à la contamination par la chlordécone, il est interdit de pêcher et de consommer les produits dans la zone déterminée* ».

Je rappelle que le 15 mars 2012, au Conseil général, j'avais fait connaître l'inquiétude exprimée par les marins pêcheurs au sujet de la contamination par la chlordécone.

Le 29 octobre dernier, j'ai demandé à cette même assemblée de prendre des mesures pour aider la profession. Le 4 septembre, lors de l'inauguration de l'école maternelle de Moulin à Vent, j'ai également interpellé le Ministre des Outre-Mer sur la question.

Soyons conscients que cette décision aura de lourdes conséquences économiques, sociales, morales pour nos marins pêcheurs déjà si accablés.

La situation est assez grave puisqu'elle entraîne de fait le chômage technique forcé de certains d'entre eux, spécialisés dans la pêche aux langoustes. Les voilà victimes d'un produit interdit par la loi dont une utilisation a été autorisée pendant bien des décennies par les autorités de l'Etat.

C'est une catastrophe, pas naturelle, qui démontre le résultat par l'absurde. Nos marins pêcheurs victimes mais pénalisés. Quelle ironie du sort !

Il y a là une forme d'injustice que nous avons le devoir de combattre de toutes nos forces. Nous disons clairement que les victimes doivent être indemnisées à hauteur de leur manque à gagner. C'est un énorme préjudice, la faune, la flore, sont profondément touchées. Le havre du Robert a été discrédité par cette contamination et mérite réparation.

J'espère que les collectivités communales, départementales et régionales nous seront solidaires.

Ce drame imprévisible est l'occasion pour nous de formuler nos souhaits que soient mis en place des projets de recherche dignes de ce nom, que nous ayons nos chercheurs complémentaires, que les résultats des recherches soient communiqués non seulement aux principaux intéressés mais aussi à la population tout entière.

Qui dit recherche dit moyens à mettre en œuvre. La recherche permettra d'envisager des solutions de rechange moins coûteuses, moins risquées et plus rémunératrices pour la profession.

Soyons réalistes, pragmatiques, ayons confiance en nous-mêmes pour une Martinique plus prospère !

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES ET A TOUS

Le Maire, Alfred MONTHIEUX

FONCTIONS	NOMS PRENOMS	DELEGATIONS
Maire	MONTHIEUX Alfred	Maire et Conseiller Général
LES ADJOINTS		
1 ^{er}	FRANCOIS-HAUGRIN Farell	Finances
2 ^{ème}	NOVILLO Huguette	Affaires sociales et solidarité
3 ^{ème}	BELLUNE Claude	Sports et vie associative
4 ^{ème}	VERNEUIL Christian	Urbanisme et Aménagement du territoire
5 ^{ème}	PIDERI Hélène	Affaires scolaires
6 ^{ème}	HARNAIS Wiltord	Culture, Loisirs, Fêtes et cérémonies
7 ^{ème}	ALBIN Jean Paul	Ressources humaines
8 ^{ème}	LINORD Joëlle	Etat Civil/Elections
9 ^{ème}	BIROTA Belfort	Développement économique
10 ^{ème}	JEAN-THEODORE Claudine	Sécurité
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX		
	DE LA FARGUE Gisèle	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
	ALSIF Sirène	Santé publique
	LAROTTE Paulette	
	GARCON Emile	Tourisme, Appel d'offres et jurys de concours
	MIRAM-MARTHE-ROSE Fred	Communication et Relations Publiques
	MITH Félix	Travaux et équipements
	MARIE-MAGDELEINE Patrice	Développement durable et Environnement
	BELLEMARE Jean Luc	
	LARMURE Marie Michelle	
	BOUTANT Marie-Madeleine	Halls et marchés
	MAXIMIN Jules	Transports, CCAS, 50 pas géométriques
	ADELAIDE Joëlle	
	MARIE-LUCE Marie Evelyne	
	CLOTAIL Franceska	Crèche
	PIDERY Valérie	
	ANACLET Jonathan	
	CARLUS Patrick	
	CLAUDANT Gilbert	
	BOUTANT Christian	
	MAIGNAN Chantal	
	JOUGON Jacqueline	
	NOMEL Josée	
	CHARLES-ALFRED Claude	
	SEVEUR Léon	



Le Robert autrement

Nous attirons votre attention sur la tenue du troisième colloque de « Kolé Tet Kolé Zépol », qui a eu lieu le 11 novembre 2012, à Fort-de-France. C'est un cercle pour la promotion de la réflexion et de l'engagement collectif, au service de la Martinique. Ce n'est pas un nouveau parti politique, ce n'est ni un front, ni une alliance entre organisations. C'est un espace institué pour permettre que nous nous retrouvions entre Martiniquais et Martiniquaises de tous horizons et dans lequel, sur la base de la tolérance et du respect mutuel, nous pouvons confronter nos analyses et dégager des pistes pour l'engagement collectif.

Lors du premier colloque, nous avons réfléchi sur le thème « Pouvoir et Démocratie » le second était intitulé « Lancer une dynamique sociale et économique au service de notre pays ». Pour cette troisième édition, le thème central était « Organiser les pratiques communes et solidaires ». Durant les débats notre camarade Léon Seveur a présenté l'expérience des Comités populaires pendant ces dernières années qui ont organisé des activités dans les domaines de l'éducation, dans l'action citoyenne, avec les coups de main pour la solidarité dans les quartiers, et auprès des agriculteurs, petits paysans. Nous continuerons la réflexion sur ces thèmes, lors de nos prochaines réunions. Pour nous contacter, voici deux numéros : 06 96 22 99 80 et 06 96 50 94 99.

Unissons-nous pour faire progresser le Robert

NOS REALISATIONS 2012

- Centre nautique de Pointe Fort
- Parkings du Vert-Pré
- Etals de vente des produits de la pêche
- Marché du Vert-Pré
- Stade d'athlétisme de Cité la Croix
- Réouverture de la route de Voltaire
- Aires de jeux de football
- Lotissement artisanal au Parc d'activités de Four à Chaux
- Voiries réseaux divers de la résorption de l'habitat insalubre de Reynoird
- Aménagement à Pointe-Rouge
- Travaux du chemin « En Secret » à Duchesne
- Ouvrages hydrauliques à :
 - Raisin
 - Fonds Brûlé
 - Hauteur Fonds Nicolas
 - Lotissement Pointe Savane

Il n'est pas rare d'entendre des personnes âgées, inquiétées par les difficultés actuelles, s'exclamer : « **Nou ké viré an tan Wobè !** ». Pour beaucoup de jeunes cela n'évoque pas grand-chose. Et pourtant, c'est une période de notre histoire qu'il est important de connaître, tant elle est riche en leçons.



An tan Wobè..

En 1940, un an après que l'Allemagne lui ait déclaré la guerre, la France est vaincue et le Maréchal Pétain installe une dictature qui collabore avec les nazis.

Ce dernier envoie une flotte de guerre aux Antilles pour assurer leur contrôle. Les bâtiments les plus connus sont la « JEANNE D'ARC » et l'« EMILE BERTIN ». L'amiral Robert est dépêché en Martinique pour tenir le pays. Il y installe un régime policier. Des békés sont nommés à la tête de toutes les mairies. Toute activité démocratique est réprimée ; les manifestations sont interdites et les opposants emprisonnés. Les marins Français se comportaient en pays conquis et de fréquentes bagarres les opposaient à la population.

A cause de la guerre, le commerce avec la France est interrompu. Les sous-marins allemands attaquent les navires dans l'Océan Atlantique. Les produits de première nécessité font cruellement défaut et la disette s'installe. L'amiral Robert refuse que les surfaces plantées en cannes soient consacrées aux cultures vivrières.

La vie était excessivement dure « AN TAN WOBÈ » ! Mais, le peuple martiniquais a pu résister en faisant preuve d'une exceptionnelle créativité et d'une grande solidarité. Des produits de substitution ont permis de survivre (huile à partir du coco, savon, chaussures, etc.).

Ce n'est pas seulement sur le plan économique que la résistance s'est manifestée. Malgré la surveillance des côtes de nombreux jeunes Martiniquais gagnaient clandestinement l'île voisine de Sainte-Lucie, pour ensuite aller rejoindre les forces du Général De Gaulle.

En juin 1943, la garnison du camp de Balata où les soldats martiniquais étaient concentrés se rebelle avec l'appui de la population de Fort-de-France. L'amiral Robert est contraint de capituler. Son régime pétainiste est aboli et la Martinique rejoint le camp des forces qui luttent contre le nazisme et le fascisme.

4 Un peu d'histoire

L'îlet Chancel, l'îlet de la discorde

L'îlet Chancel est un des dix îlets qui parsèment la baie du Robert. Avec ses 70 ha, ses 2 km de long et ses 850 m de large, c'est le plus grand îlet de la Martinique. Il a connu une histoire assez mouvementée et a changé plusieurs fois de nom. Au début de la colonisation, l'îlet est habité par les Caraïbes. En 1637, les Caraïbes en font don à Madame Duparquet qui le nomme « Ilet Monsieur ». Au XIX^{ème} siècle, le site est racheté par un dénommé Chancel qui lui donne son nom actuel.

Bien que protégé par l'arrêté ministériel du 17 février 1989, car l'îlet Chancel abrite notamment l'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) espèce endémique protégée, le plus grand îlet du Robert et de la Martinique est devenu propriété des consorts Bally par décision récente de la Cour de cassation. Décision prononcée au terme d'un long processus juridique. La ville du Robert veut contester cette décision de justice par tous les moyens de droit existants. Son ambition est d'inscrire ce bout de territoire dans le patrimoine public. Pour la municipalité, il est déplaisant qu'une partie de la population ne puisse plus avoir accès à ce site ou sa plage. Car la privatisation de l'îlet englobe les fonds dominants et les 50 pas géométriques, en clair : tout l'îlet Chancel est une propriété privée ! Une situation rendue aussi difficile pour les agents de l'ONF, et autres scientifiques qui ne peuvent plus ni protéger ni surveiller, sur le terrain, ce milieu biologique naturel.

Le Conseil Municipal a récemment voté à l'unanimité pour autoriser le Maire Alfred Monthieux à faire appel de cette décision de justice qui prive les Robertins et les Martiniquais de ce pan du patrimoine. Ce combat n'est pas seulement celui d'une municipalité

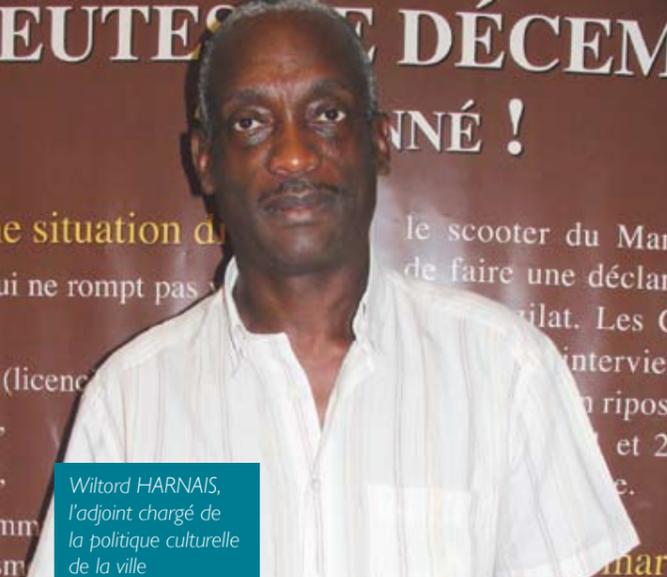
engagée dans le respect de sa richesse patrimoniale. Beaucoup de citoyens aimeraient se réapproprier librement l'histoire d'une culture en danger d'oubli ! En effet, l'îlet Chancel conserve précieusement dans l'intimité de ses paysages des vestiges historiques : ancienne poterie, four à chaux... et des sites archéologiques mentionnés dans des publications officielles.

Un homme, un Martiniquais, un marin-pêcheur s'était, à l'époque, donné comme mission d'être le guide de chaque visiteur de passage. M. Omer Bringtown, habitait seul sur l'îlet Chancel. Un Robertin connu et apprécié de tous. Il était surtout déjà ancré dans la dynamique du développement touristique écologique, comme dans la conservation du patrimoine naturel de l'îlet Chancel. Il possédait son propre registre de commentaires et d'anecdotes, qu'il n'hésitait pas à partager avec convivialité. Un excellent moyen de faire connaître et partager un vécu culturel en marge des lieux communs connus des Martiniquais.

Aujourd'hui, la ville du Robert craint surtout une mauvaise gestion de cette privatisation. Elle redoute également la construction massive de nouvelles demeures, en plus des 6 habitations existantes.

La Martinique dispose d'une panoplie d'instruments juridiques pour l'aménagement des zones fragiles à protéger, mais cela ne semble pas suffisant au regard de la décision prise. Aussi, est-il légitime de s'interroger sur la pertinence et l'adaptabilité de ces instruments de régulation dans le contexte de protection patrimoniale culturelle.





Wiltord HARNAS, l'adjoint chargé de la politique culturelle de la ville



La Cyberbase



L'école municipale de musique



L'OMCL accueille périodiquement de superbes expos

6 La politique culturelle de la ville 7

Le Robert, une ville en action pour un dynamisme culturel engagé !

La municipalité accorde une place importante à la culture. Cela se manifeste notamment par le fort soutien aux nombreuses associations robertines, que ce soit au niveau financier (subventions), ou au niveau matériel (salles, matériels, infrastructures...). Cette place accordée relève d'une conviction forte : celle que l'accès à la création artistique est un facteur d'émancipation pour tous, celle que notre société a besoin de culture pour mieux s'ouvrir au monde et mieux comprendre son histoire, sa diversité et ses enjeux. La réalisation sur le terrain de cette volonté forte est appuyée par M. Wiltord Harnais, l' élu en charge de la culture dans la ville.

Trois axes majeurs constituent notre politique culturelle :

- Accompagner l'action associative et la valorisation du patrimoine culturel
- Favoriser l'ouverture au plus grand nombre en encourageant, en particulier, la pratique artistique
- Faire du Robert une ville au dynamisme culturel fort où des vocations se révèlent.

Notre volonté politique est de permettre à la culture de s'ancre

dans nos quartiers, en collaboration avec les associations qui travaillent dans ce sens. La Ville s'est engagée dans un projet « **plein feu sur nos quartiers** » : tous Robertins, nous sommes invités à dessiner notre vision de notre lieu de vie. Pour 2013, nous voulons aussi donner une nouvelle impulsion culturelle au carnaval ; l'enrichir d'actions innovantes avec une réflexion sur le rôle de la culture dans le développement durable.

Loin d'être seulement un vecteur de loisirs, la culture au Robert est aussi un art de vivre qui réunit toutes les générations. Notre plus grande fierté est de voir grandir sans cesse l'envie des Robertins pour les rendez-vous culturels et les émotions artistiques que nous leur proposons.

C'est en ce sens que l'Office municipal de la culture et des loisirs du Robert, présidé par Wiltord Harnais, se donne pour mission principale de : **proposer un programme d'animations permanentes**. L'Office ne cesse d'ailleurs d'innover, à l'exemple du nouveau club de généalogie.

Il faut souligner que **80% du budget de l'OMCL (Office Municipal de la Culture et des Loisirs)** provient de la municipalité, le reste étant les adhésions.

Un portail numérique ouvert à toutes les générations

Portée par le Robert et nos élus, la Cyber-base du bourg et du hameau du Vert-Pré et le RIMI (Relais d'Information Multimédia et Internet) rue Courbaril, sont des lieux de sensibilisation et d'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Un service municipal public équipé d'ordinateurs connectés à Internet est dédié à cet effet. Vous pouvez venir en accès libre et/ou participer à des ateliers d'initiation (bureautique, Internet, emploi...). Du mardi au samedi, nous avons formé une équipe d'animateurs professionnels qui vous accueille et vous oriente dans vos recherches.

L'objectif de ces espaces informatiques est de réduire la fracture numérique et vulgariser la pratique d'internet. Que l'on soit débutant ou que l'on ait déjà de l'expérience,

l'offre Cyberbase, par sa richesse et sa diversité, s'adapte à tous. Une quinzaine d'ordinateurs, répartis entre les deux espaces, sont à disposition des adultes et des enfants, toute l'année, souvent sous forme d'ateliers.

Ouvrir nos actions culturelles sur toutes les formes artistiques

Forte de plus de 400 élèves réunis autour de professeurs reconnus dans leur discipline et diplômés, l'École Municipale de Musique du Robert (CREAM, Centre Robertin d'Enseignement Artistique et Musical), accueille des enfants dès l'âge de 5 ans, ainsi que des adultes, selon un cursus d'enseignements et d'apprentissage permettant :

- d'accéder à la pratique musicale
- de promouvoir la création artistique sous toutes ses formes en collaboration avec les différents acteurs de la commune.
- de participer à l'activité culturelle de la commune.
- Favoriser l'éveil des enfants à la musique
- Développer une pratique artistique vivante
- Former des musiciens amateurs autonomes
- Faire éclore des vocations
- Préparer les élèves à l'accès aux structures d'enseignement supérieur.

Le Centre Robertin d'Enseignement Artistique et Musical est placé sous l'autorité de l'OMCL du Robert. Joël Ludop en assure la direction artistique et Jean-Pierre Barthéléry le volet pédagogique. Les cours sont dispensés durant l'année scolaire dans deux bâtiments de la rue Courbaril mis à disposition par la municipalité. Piano, violon, guitare, guitare basse, banjo, flûte, clarinette, saxophone, batterie, technique vocale, toutes ces disciplines sont enseignées du lundi au samedi, avec des formules de 1/2 heure ou 1 heure de pratique en cours individuel, 1 heure de cours de solfège. L'école de musique met les apprentis musiciens en situation « d'acte musical » : auditions pour des concours nationaux, expositions, récitals, spectacles ponctuels...

Le Robert fait vivre la culture dans sa ville

Depuis sa création, et avec le soutien de la municipalité, l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs du Robert, a conscience de l'importance de ses missions de sensibilisation, d'initiation, de formation auprès de sa population. Grâce au soutien de la municipalité la création et la diffusion d'outils culturels s'emboîtent dans un processus de construction de ses élèves. Cette forte volonté municipale de développer la culture au Robert

se concrétise chaque année par le nombre important d'inscriptions de nouveaux élèves aux différents ateliers. Ils y trouvent la possibilité de partager leurs émotions artistiques, et de connaître pour certains l'expérience irremplaçable de la scène. Cet aboutissement donne tout son sens aux efforts quotidiens de l'apprentissage.

Il impulse un dépassement, donne une perspective concrète, permet à chacun de ressentir à la fois l'émotion et la concentration nécessaires à leurs prestations respectives.

Un travail artistique individuel mais encadré par environ une quinzaine de salariés. Fort d'une qualité d'accueil, par un secrétariat réactif à l'écoute de chacun, et d'une équipe dynamique qui oriente son action vers les pratiques collectives et les projets de transversalité, les rencontres artistiques et humaines prennent tout leur sens.

L'OMCL du Robert s'est engagé avec la municipalité dans une mission pédagogique : susciter la curiosité, l'envie de s'investir dans une démarche culturelle, former des amateurs éclairés et passionnés. C'est toute cette démarche pédagogique qui construit une saison artistique riche et variée, pendant laquelle, de septembre à juin, élèves, professeurs et artistes invités expriment leurs talents lors de différents rendez-vous.

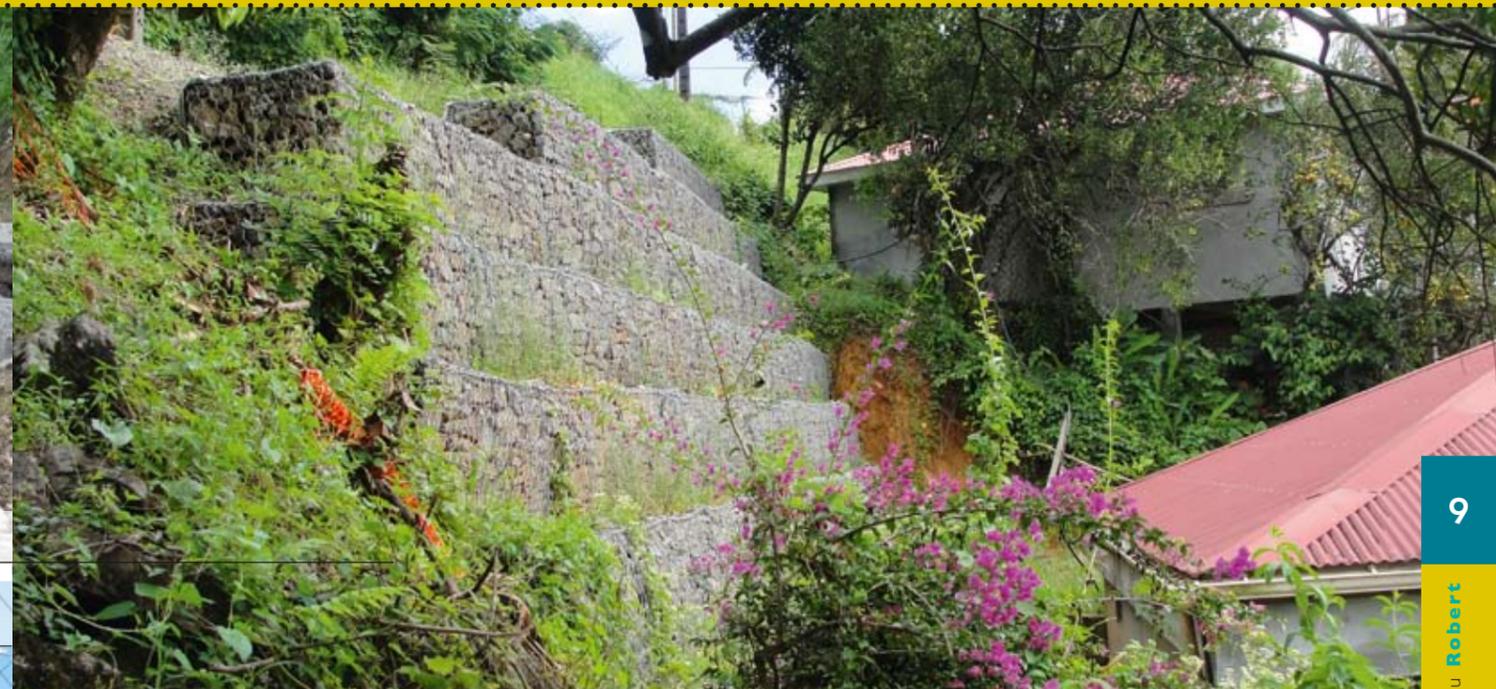


Quoi de neuf au Robert ?

La Ville du Robert réalise des **aménagements et des équipements** dans divers domaines afin d'améliorer le cadre de vie de sa population. Cette rubrique vous aidera à suivre l'évolution de notre ville. C'est le cas ici pour ce qui concerne l'aménagement du territoire et les travaux d'urgence.



Mur de soutènement de l'allée Coco à Chapelle Villarson



Réalisation d'un mur de soutènement à Chapelle Villarson - Entrée AUGUSTIN

Travaux à Pointe Savane



Réfection en béton du chemin Trois Pitons à Chapelle Villarson



Réfection des trottoirs de la rue Louis Blanc



Réfection du réseau d'eau potable du bourg et du front de mer



Travaux d'évacuation d'eaux de pluie à la rue Bertin Sainte croix



D'importants travaux réalisés en régie, sur les fonds propres de la Ville





La récente Maison pour tous du quartier inaugurée en 2010



L'Artiste Frantz Barclais



M. Henri Ferdinand, président des Anciens Combattants du Robert, récemment décoré

À la découverte des quartiers

Le hameau de Duchesne est situé en pleine campagne, à mi-chemin entre les communes du François et du Lamentin. Assis sur un ancien volcan, d'environ 400 m de hauteur, il s'étale au sud-est du territoire robertin.

Bas Duchesne est situé entre les quartiers Pontaléry et Four à Chaux.

Haut Duchesne part du Morne Lacroix jusqu'à la limite avec Roches Carrées Lamentin et le quartier Hauteur Fonds-Nicolas.

Duchesne, un creuset d'histoire et d'activités

Duchesne est plus grand que certaines communes du nord de la Martinique. Avec une population de plus de 2 000 habitants, Duchesne constitue avec le hameau du Vert-Pré l'une des plus grandes divisions de la commune. Le quartier dispose d'un bureau électoral au sein de l'école.

Duchesne est constitué d'une portion de terre très large comprenant au centre l'école primaire Robert Platon, la Maison pour tous et un espace appartenant à la paroisse Sainte Rose de Lima du Robert. Il servira à la réalisation d'une chapelle, à côté du terminus du traditionnel chemin de croix Augrain/Duchesne.

Le quartier est victime de l'exode rural et d'un manque de terrain constructible. En effet, la majeure partie du quartier est située en zone rouge, avec un fort aléa glissement de terrain. Les jeunes ménages sont forcés d'aller s'établir ailleurs, plus proche de la Ville.

Une population sans cesse en diminution

Ce phénomène se traduit par de nombreuses fermetures de classes à l'école élémentaire Robert Platon. Elle ne compte aujourd'hui que 4 classes d'une dizaine d'enfants, loin des 13 classes de 30 élèves des années 70.

Fort heureusement, le Duchesnois revient régulièrement sur ses terres à l'occasion d'événements importants. Ces retrouvailles permettent de perpétuer l'esprit duchesnois. L'entraide, la tradition du coup de main a encore une forte survivance à Duchesne.

Un nom légué par un propriétaire d'habitations

Il semblerait que le nom quartier Duchesne soit donné par un ancien propriétaire d'habitations, Monsieur Legras Duchesne, qui se serait réfugié sur les mornes après l'abolition de l'esclavage en 1848.

Ce quartier est partagé entre les communes du Robert et du Lamentin. Le démembrement de cette vaste propriété aurait permis la naissance de petites propriétés comme la Matia, la Coransine, la Corbon, Dardanella, l'allée des Orangers, l'allée des Abricots. Duchesne, aux terres fertiles, a été le grenier de la commune pendant de nombreuses décennies. Tout un chacun cultivait un lopin de terre. Les produits vivriers, les succulents fruits, la farine de manioc, le toloman... alimentaient régulièrement le marché du bourg.

De nombreuses personnalités

Comme dans toutes les communautés, des hommes se sont illustrés à Duchesne tels les syndicalistes et militants politiques Michel Ravier et Dominique Labourg, d'authentiques défenseurs de la classe ouvrière, de même que l'ancien conseiller municipal Georges Alibo. Un hommage doit être rendu aux fidèles serviteurs de ce hameau, le charpentier Robert Platon qui a légué son nom à l'école, Télèphe Xavier Maximin, Duclarie Jean-Pierre, Benoit Cayol, Siger Rivas, Henri Laurent Ferdinand, Robert Cayol, ancien conseiller municipal et syndicaliste encore en activité.

Cependant, durant les trente dernières années, ce sont essentiellement l'ancien et l'actuel conseiller municipal : Jean-Paul Chémir et Jules Maximin, par ailleurs militants

associatifs, qui ont marqué l'histoire du quartier Duchesne avec le Foyer Rural d'Education Populaire de Kankanbou.

La vie associative a eu des défenseurs comme Bernard Breleur, grand disciple de la haute-taille avec sa famille, et Augustine Vaubien dit Ozane, qui ont su inculquer une âme et une certaine expression culturelle de même que les familles Pidéry, Coranson, Ferdinand, Gestel, Ludosky, Coulis, Dumay-Muday Saint-Ange, dit Ato, batteur du tambour damier.

Dans les années 70, les habitants de Duchesne ont même bénéficié d'un cinéma grâce aux frères Janvion.

Dans le domaine de la mode, citons la styliste Maryse Fibleuil, les couturières Danielle Joseph-Angélique alias Dan' Mod et Lisette Jean-Pierre et Frantz Barclais, actuellement employé à la Ville du Robert. Ce dernier a été mannequin dans de prestigieuses agences, notamment chez Yves Saint-Laurent. Henri Eugène Ferdinand et Delan Gabriel, qui ont défendu la patrie en tant qu'anciens combattants, ont contribué à la redynamisation de l'association des anciens combattants du Robert.

Louise Joseph-Angélique surnommé « Massoulou » a permis à beaucoup d'enfants du quartier à lire et à écrire.

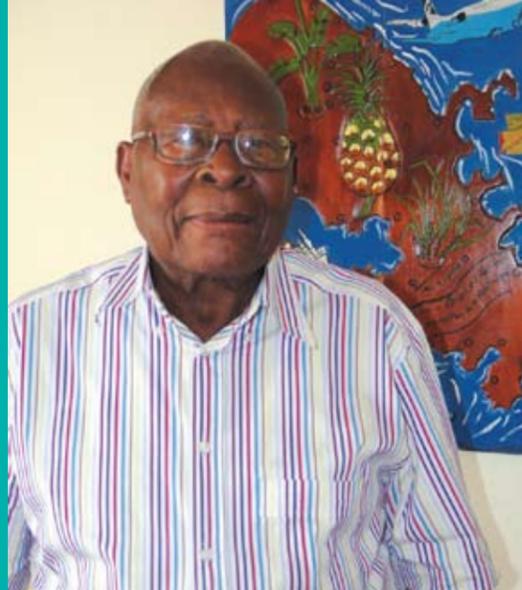
Au niveau sportif, plus particulièrement en athlétisme, un clin d'œil doit être fait à Claude Nohilé pour son excellent palmarès et son inaltérable longévité.

Notons que les Duchesnois peuvent être fiers d'avoir un juge exerçant en Martinique, en la personne d'Etienne Zidée.



« Nos élus doivent avoir les moyens de produire et d'encourager l'agriculture locale mais aussi l'industrie. Nous devons valoriser nos ressources ».

M. Emile Capgras, ancien président du Conseil Régional



L'archivage et le classement c'est l'affaire de Tous !

Marie-Gisèle Dambo, la responsable des Archives



12 Rencontre avec...

Émile Capgras, une personnalité robertine engagée

Émile Capgras, né le 5 juin 1926, est un Robertin engagé dans la vie martiniquaise et témoin de son époque. Très jeune ses parents, artisans, de condition modeste, lui apprennent deux choses : « dans la vie, il faut avoir de l'ambition » et, surtout, « travailler dur » !

Pour l'enfant du quartier Rivière Cacao, tout va très vite s'accélérer pour le mener aux avant-postes de la lutte politique et le développement de sa région. Ainsi, il devient membre du Parti Communiste Martiniquais (PCM), en 1946, et de son comité central en 1968. Syndicaliste à la Confédération Générale du Travail de la Martinique, il a été secrétaire de la CGTM-PTT et fut membre fondateur de la Fédération des parents d'élèves Cornec (FCPE) en Martinique. Ce bureau local réunit des enseignants et des parents adhérents, en partant du principe que le but poursuivi par les uns et les autres est le même : l'épanouissement de tous les élèves martiniquais et la défense de l'école laïque.

Dans les années 70, Émile Capgras s'engage politiquement pour le Robert. Il promet d'être un élu de terrain, proche des préoccupations des Robertins. Ce militant communiste, fidèle, accède au conseil municipal du Robert en 1977. Émile Capgras fut 1^{er} adjoint au maire du Robert, de 1995 à 1998, il lutte sans relâche pour le progrès de sa commune. Depuis, il n'a jamais cessé de rappeler et de démontrer sa forte volonté d'œuvrer au développement et au rayonnement de sa ville d'origine. Un Robert ouvert aux initiatives des mouvements associatifs. Une municipalité qui attire les entreprises et les particuliers à la recherche de progrès et d'avenir mais surtout de diversités.

Émile Capgras est un homme attaché à ses origines, un élu combattant et malgré une vie politique parfois irritante, il s'accroche à ses valeurs. De fait, en 1992, il devient au bénéfice de l'âge, président de la Région Martinique. Il s'attachera jusqu'en 1998, à redresser les finances régionales alourdies par les importants investissements de son prédécesseur mais surtout à investir pour l'éducation des Martiniquais. Quant à son parti, fort de quatre élus, il arbitra la bataille entre le PPM et la droite.

Retiré de la vie professionnelle, depuis 1990, ancien chef de secteur aux PTT, France Télécom, il ne reste pas moins un citoyen actif et un observateur attentif de notre société actuelle. Lui, qui avait fait de la réussite scolaire son cheval de bataille, dans sa vie politique mais aussi privée, s'alarme devant le comportement des familles face à l'école : « l'éducation nous échappe. On a besoin du savoir de nos jeunes Martiniquais pour développer notre économie. On a besoin que nos cerveaux restent. Il est aussi important de se respecter chacun et surtout ceux qui enseignent ». Il pense encore que nos dirigeants doivent avoir les pleins pouvoirs : « nos élus doivent avoir les moyens de produire et d'encourager l'agriculture locale mais aussi l'industrie. Nous devons valoriser nos ressources ».

Émile Capgras est un militant impliqué qui allie énergie, volonté et ambition. Il n'a eu cesse de s'investir pour sa commune natale. Certes il n'est plus élu municipal, il ne reste pas moins un homme rigoureux dans ses engagements politiques (il est, aujourd'hui, gérant et diffuseur du journal « Justice ») et s'intéresse de près à tout ce qui touche à la vie robertine.

13 Archives communales

Gardien et Poumon du Patrimoine Communal

Imaginez une ville sans traces de son histoire, sans registres d'état civil, sans plans cadastraux, sans preuves de tous les projets qu'elle a réalisés. Sa population n'aurait plus de repères ! Depuis la loi de décentralisation du 22 juillet 1983, les collectivités territoriales ont donc pour obligation et responsabilité, d'archiver leurs documents administratifs (registres, études, rapports, procès-verbaux...).

En 2009, après 9 ans de persévérance, Alfred MONTHIEUX, Maire du Robert, inaugure le nouveau local d'archives avec un bureau attenant, situé au rez-de-jardin du nouveau bâtiment des Services Techniques de la ville. En octobre 2012, il mène une campagne de sensibilisation auprès du personnel municipal et met en avant l'extraordinaire travail de sa remarquable archiviste Marie Gisèle DAMBO, assistée pour l'occasion par M. KOUBY, chargé de conservation du patrimoine aux Archives départementales. Voici le petit chemin d'histoire d'un grand combat bien mené par une municipalité volontaire !

Le 1^{er} pas vers l'archivage

En 2000, la Ville du Robert ne dispose ni d'un personnel qualifié, ni d'une structure adéquate à la conservation de documents. Le Maire, en association avec la Directrice des Archives Départementales de la Martinique, lance alors le projet de la construction de la nouvelle salle d'archives.

Tout d'abord, il confie à une entreprise spécialisée le tri, le classement et la réorganisation des archives communales. A cette époque, une partie des précieux documents est conservée de façon provisoire dans les locaux du Service des Sports situé à l'ex hôtel le Miramar. L'autre partie est stockée aux Services

Techniques de la ville, au bourg du Robert. Ensuite, il ouvre le poste d'archiviste communal par souci d'efficacité, de rapidité et d'autonomie pour la ville. Enfin, il pérennise son projet dans le temps en sensibilisant le personnel municipal (chefs de services, assistantes de Direction et agents chargés de travaux de secrétariat) aux méthodes de conservation préventive (dépoussiérage, enlèvement de pièces métalliques susceptibles de rouiller et endommager les documents et classement).

Archiviste : un vrai métier

En 2009, le chantier est terminé, la salle d'archives est opérationnelle. L'espace respecte les normes spécifiques requises (aménagement ergonomique, éclairage mesuré, bonne ambiance thermique, mesures de prévention contre l'incendie, manutention adéquate - ex : casiers à roulettes). Reste à trouver l'Archiviste qui occupera les lieux !

Marie Gisèle DAMBO, déjà employée municipale, adhère au projet. Elle profite de l'opportunité pour se reconverter et se former. Cette jeune autodidacte, s'investit sans relâche dans son nouveau métier. Dynamique, rigoureuse et autonome, elle commence par un travail de reconnaissance. Elle effectue



plusieurs déplacements, intervient sur site et diagnostique l'état des documents. Telle une fourmi minutieuse, elle nettoie, collecte, trie, élimine, classe et conserve les documents.

Chaque intervention est délicate. C'est pour cela qu'elle revêt son équipement professionnel : une blouse, un masque, des gants, et des chaussures de sécurité.

En 2011, elle décide de se perfectionner et suit une formation relative à gestion des archives. Au programme, l'organisateur de la formation, les Archives Départementales, introduit la notion de communication interne. Il demande alors aux stagiaires de sensibiliser leurs collègues au travail de l'archiviste et de démystifier leur métier en expliquant concrètement leurs tâches, lors d'une visite guidée.

Ce qu'elle fait en octobre 2012, en collaboration de M. Maximin Jules, élu au Patrimoine et Affaires Foncières, et M^{me} Pierre-Nicolas Catherine, représentants du service des Affaires Foncières et du Patrimoine, M. Miram-Marthe-Rose Fred, élu délégué à la Communication, M. Henry Marius, Directeur général des Services Municipaux et M^{me} Catherine Pierre-Nicolas, responsable du Service Affaires Foncières du Patrimoine.

En effet, même si l'archiviste est très manuel, il doit aussi respecter une certaine déontologie. Il est sujet aux contrôles scientifiques et techniques faits par le Centre Départemental des Archives de Martinique. Par exemple, après avoir inventorié un document abîmé, l'archiviste doit demander un devis de restauration et rédiger le visa du document qui sera peut-être éliminé.

Pour les documents conservés, il doit les valoriser en organisant avec le Service Culturel des expositions d'œuvres. Les archives sont, certes, d'ordre public mais elles ne peuvent être ni cédées, ni vendues, ni supprimées (inaliénables et imprescriptibles). Elles peuvent être consultées par toute personne qui en fait la demande sous respect des délais de communicabilité (CADA loi du 78-753 du 17 juillet 1978).

Le temps perdu aujourd'hui sera du temps gagné demain

L'archivage et le classement c'est l'affaire de Tous !

Tout document, quels que soient sa date, sa forme et son matériel, produit ou reçu par toute personne physique ou morale et par tout service et organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité (code du patrimoine art L 211-1) constitue une archive.

Ce qui ne nous semble plus important, peut l'être pour les générations à venir !

C'est pour cela que le Maire doit les conserver soigneusement dans un triple intérêt : la gestion des affaires communales, la justification des droits des administrés et surtout la sauvegarde de la mémoire et du patrimoine communal.

M. Hubert Deshalette, l'un des membres fondateurs de l'association



L'AC Vert-Pré mise sur la jeunesse

N.B. Le conseil municipal, au cours de sa séance du 20 décembre 2012, a donné pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches utiles relatives à l'acquisition de l'emprise supportant le stade du Vert-Pré d'une contenance de 13 410 m² appartenant à la société Le Lareinty SA, au prix de 10 191,60 €.

sport

L'AC Vert-Pré...

« **Volonté et assiduité** » telle est la philosophie de l'Athlétic Club du Vert-Pré depuis 1951. Engagée dans une dynamique sportive et culturelle, cette association qui naît du désir collectif de quelques jeunes des quartiers de Rivière Pomme, Galette, la Providence et du bourg, compte aujourd'hui 200 adhérents. Son palmarès fait la fierté des habitants de ce hameau et des deux générations de Président du club, que symbolise MM. Hubert Deshalette et Christian Tinas, qui ont bien voulu partager avec nous, leur expérience.

40 ans d'investissement pour son club

A 71 ans, M. Deshalette Hubert se rappelle encore du travail acharné des pionniers qui ont tout fait pour qu'émerge le club de football au Vert-Pré. Dans les années 50, les champs de canne et jardins créoles occupaient une grande partie des terres. Certains jeunes qui descendaient assister aux matchs de l'US Robert, ont alors décidé de monter leur propre club au Vert Pré et de jouer sur « leurs terres ». Et c'est sous la Présidence de M. Rafina puis M. Hilaire Lahely que tout a vraiment commencé.

Hubert avait 15 ans à cette époque. Les plus âgés en avaient 20. Ils étaient une cinquantaine tout au plus. Au début, ils jouent sur un petit terrain près de la Distillerie Maurinière. Mais le terrain devient rapidement trop petit et inadapté. Les jeunes joueurs décident alors d'occuper, sans autorisation, une parcelle de terre à Rivière Pomme. Ils déboisent, délimitent un terrain de football de 100 m et installent les « 3 Bwa » en bambou (buts). En 1958, pour empêcher définitivement aux exploitants

sport

... le foot passionnément !

de planter, il demande officiellement au propriétaire M. Léon Duchamps d'occuper les lieux. Comprenant leur démarche, il leur cède alors la parcelle pour un franc symbolique. C'est ainsi, qu'après l'intervention de la Mairie, le stade Léon Duchamps est construit et homologué.

Pour se faire connaître, l'équipe de l'AC Vert-Pré participe à de petits championnats de quartiers. En 59, il participe à leur 1^{er} championnat en 1^{ère} Division avec leur 1^{er} entraîneur M. Sorhaindo, ancien joueur du Club Colonial. L'AC Vert-Pré accueille sa première recrue en la personne du jeune joueur Chanteur venu de Fort-de-France. Quelques années plus tard, sur 64 clubs, l'AC Vert-Pré perd en demi-finale de la coupe de France, 1 but à 2 contre la Gauloise. En 76, le match qui oppose l'AC Vert-Pré à l'Aiglon du Lamentin les propulse de façon surprenante en division d'honneur. L'AC Vert-Pré gagne par 3 buts à 2. Ils y resteront jusqu'en 80. Le club connaît un vif succès et vit alors des cotisations, des fonds récoltés à l'occasion du traditionnel bal de fin d'année, de la subvention municipale et de la contribution des 3 sponsors qui les soutiennent (Bata, Yoplait et Roseraie Burnet).

Le club attire de nouvelles recrues et M. Deshalette crée la 1^{ère} section minime, avec l'accord du Président Alex Monthieux. Avec l'aide d'anciens joueurs, il entraîne près de 30 enfants tous les jeudis. Et comme il l'explique : « Je n'avais pas qu'un rôle d'entraîneur sportif, je faisais du social et j'aidais certains à trouver du travail ». De 1982 à 1995, Hubert Deshalette occupe les places d'honneur du comité directeur. Il quitte le comité quelque temps après le jubilé fait en son honneur, mais reste jusqu'à maintenant membre honoraire.

Une nouvelle génération mais toujours la même volonté

En hommage à ces membres fondateurs, le comité de l'AC Vert-Pré, présidé par Christian Tinas, souhaite pour la nouvelle saison, organiser un tournoi dans lequel les 5 sections de football masculin pourront montrer leur savoir-faire.

Malgré leur défaite en 8^{ème} de finale à la Coupe de France contre l'US Marinoise, l'AC Vert-Pré est bien placé cette année avec sa section U17 classée 3^{ème} avec 5 points. Le jeune espoir Gilles Birota semble intéresser la Sélection de Martinique. Reste à lui, de faire ses preuves.

Pour motiver et inciter d'autres licenciés à évoluer au sein de la ligue, les animateurs et dirigeants du club mettent en place plusieurs projets et activités au cours de l'année. Notamment des stages d'arbitrage et d'animateurs, des journées sportives et culturelles, et des échanges interfiles. Etre membre c'est aussi apprendre à être persévérant et à garder une bonne hygiène alimentaire. Alors en 2013, il est prévu d'inviter un nutritionniste et un masseur. Les entraînements, eux sont intenses et se déroulent 2 fois par semaine pendant 2 heures pour les sections de U13 à U19. Les séniors, 3 fois par semaine et les moins de 8 ans, 2 fois par semaine durant 1h30.

Les filles ne sont pas exclues puisque 13 adhérentes s'entraînent depuis l'année dernière. L'équipe féminine ne démerite pas et participe déjà à des tournois en salle.

Le Président reste optimiste pour les matchs à venir. Un seul bémol apparaît au tableau : le manque de fonds malgré l'aide de la Municipalité, des collectivités, et des sponsors.





Concert de Musiques du monde à l'OMCLR



Concert Sourires d'enfants à l'église du Robert



Démonstration de Flash Mob en prélude du Raid du Lougarou

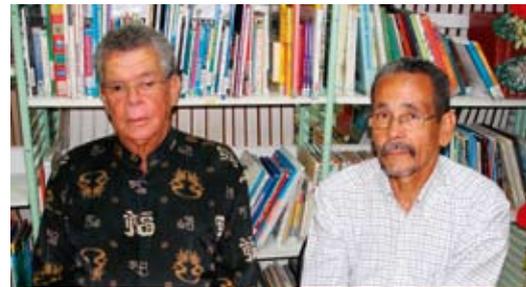
Deux de nos centenaires



Philomène FIBLEUIL, 100 ans, récompensée par l'élu municipal Patrick CARLUS



Delphine LASIMANT, 104 ans, récompensée par le conseiller général Belfort BIROTA



Conférence littéraire de Tony Delsham à la bibliothèque municipale



La randonnée du Comité des oeuvres sociales de la ville



Bakwa nwel - décembre 2012



Le Robert,

une ville animée grâce au dynamisme associatif



Le départ du Raid du Lougarou



Le Robert a accueilli la reprise du championnat des yoles rondes



Déjeuner dansant du CCAS à l'occasion de la semaine des personnes âgées



Show du Robertin Jean-Philippe MARTHELY à l'issue du Raid du Lougarou



Le maire visite les stands lors de la fête de la goyave



Vernissage de l'exposition Metis à l'OMCLR



Nect arts et saveurs de Noël - décembre 2012

